

Pouyastruc' info

JUIN 2014 N° 27

DANS CE NUMERO

INFOS DE LA MAIRIE

| | |
|---------------------------|-------|
| Le 08 mai | 2 |
| Informations pratiques | 3-4 |
| Le SYMAT | 4 |
| Délibérations | 5-12 |
| Nouvelles des commissions | 13-14 |
| Vie de L'école | 15 |

LES ASSOCIATIONS

| | |
|---------------------------|----|
| USCP | 16 |
| Club de Judo | 17 |
| Club des Retraités | 18 |
| Parenthèses | 19 |
| Handball Féminin (PHF) | 20 |
| Les Chanteurs de l'Estéou | 20 |
| Comité des Fêtes | 21 |
| Association des Parents | 21 |
| Tennis Club | 22 |
| Les Gribouillis | 22 |
| Gym Volontaire | 22 |
| Coup de Pouce | 23 |
| Les Boussalous | 24 |
| El duende Y los Baldes | 25 |

LA VIE DU VILLAGE

| | |
|------------------------------|----|
| Mystère des bouteilles d'eau | 28 |
|------------------------------|----|

PAGE VERTE

| | |
|-----------------------|----|
| L'économie circulaire | 29 |
|-----------------------|----|

HISTOIRE DU VILLAGE

| | |
|-------------------------------|-------|
| Sur les traces du vert galant | 30/31 |
|-------------------------------|-------|

| | |
|-----------------|----|
| INFOS PRATIQUES | 32 |
|-----------------|----|

Chers amis,

Je tiens tout d'abord à remercier les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance pour cette nouvelle mandature ; qui, dans le contexte actuel des économies budgétaires nationales, va sans doute nous apporter quelques restrictions financières.

Cette nouvelle mandature sera placée sous le signe de la réorganisation territoriale prélude à la réorganisation régionale. Depuis le 25 février 2014, le canton de Pouyastruc est remplacé par un nouveau canton réunissant Pouyastruc, Trie, Castelnau - Magnoac, Galan avec comme chef-lieu de canton Trie-Sur-Baïse. Peut-être avez-vous voté une dernière fois pour élire un maire ?

Comme prévu, notre priorité sera donnée à l'assainissement collectif pour lequel un provisionnement de 70 000 € a été budgétisé en 2014.

A cet effet, nous lancerons un appel à candidature pour un maître d'œuvre qui nous aidera à mettre en place les étapes suivantes :

- enquête publique, carte de zonage, dossier provisoire au titre de la loi sur l'eau, choix du réseau et de la station d'épuration. Toutes les informations vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement des dossiers.

Par ailleurs, nous achèverons l'équipement de l'extension de la salle polyvalente mis en service pour le 1^{er} mai ; et nous consacrerons cette année aux travaux de voirie un montant de 60 000 €.

Enfin, la commune poursuivra sa coopération avec la communauté de communes des coteaux de Pouyastruc dans le cadre de ses compétences.

Par avance, je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Le maire, Serge DEBAT

AGENDA

31 Mai : Journée Théâtre par l'association Coup de Pouce

05 juin: Sortie des Aînés à Ainsa

07 Juin: Journée Handball clôturé par repas et bal

14 Juin: Gala Flamenco

17 juin: passage des ceintures de judo clôturé par repas

20 Juin: Feu de la Saint Jean: Chorale, repas avec démonstration Flamenco, feu

28 juin: 7^{ème} Tournoi des Boussalous

01 Juillet: Fête de l'école

25-26 et 27 Juillet: Fêtes de Pouyastruc : « Week End Tour de France »



CAMPAGNE D'INFORMATION SUR

LE PLAN CANICULE

L'été approche et se profile alors le risque de canicule dont les conséquences peuvent être dangereuses pour la santé. L'exposition prolongée à la chaleur représente un stress important et une agression pour l'organisme. Elle peut être la cause initiale de malaises voire même d'accidents graves tels que coup de chaleur et déshydratation.

En cas de canicule, il est recommandé de prendre des mesures particulières, notamment pour les personnes vulnérables (enfants, seniors, personnes malades) : boire beaucoup d'eau, ne pas faire d'effort physique intense, ne pas rester en plein soleil, ne pas consommer d'alcool....

Pour adopter les bons gestes en cas de très fortes chaleurs, vous pouvez consulter le site du conseil de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : www.inpes.sante.fr

UN ESCALADEUR DE CLOCHER A POUYASTRUC...



En effet, depuis l'orage de 2012 vous avez sans doute remarqué quelques hoquètements de notre cloche lorsqu'elle nous donnait l'heure! L'orage avait en effet tordu le bras du tambour, ce qui le faisait patiner .

Espérons que désormais nous aurons l'heure juste à notre carillon !

Non , il ne s'agit pas d'Alain Robert venu escalader notre clocher, après la tour First de la Défense (231m) et la Tour Burj Khalifa de Dubai (828m), mais bien un employé de l'entreprise Altitude qui est monté pour réparer le marteau de la cloche .



Cérémonie Commémorative du 08 mai

Rendez-vous donc avec l'histoire, ce mardi 8 Mai, comme dans les communes de France, pour commémorer la fin de la 2ème guerre mondiale en Europe Lors de cette cérémonie devant le monument aux morts rassemblant les anciens combattants, la population, les conseillers municipaux, Monsieur le Maire déposa une gerbe puis lut le message de M. Kader Arif, Secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire.



Ensuite , une minute de silence fut respectée en hommage aux soldats morts pour la France. Cette cérémonie fut clôturée par un vin d'honneur à la Mairie.

...« Se souvenir est un devoir et une nécessité. C'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants seront mis à l'honneur. Ils témoignent du passé. Ils donnent un sens à notre présent. Ils éclairent notre avenir.

Le 8 mai 1945 constitue une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la Paix. »... (Extrait du discours)

INFOS DE LA MAIRIE

La tonte des pelouses

Comme chaque année, je vous rappelle que si l'herbe repousse à la même période, les recommandations aussi : n'oubliez pas que vos voisins ont besoin de repos après une semaine de travail et que tous les engins à moteurs, tondeuses, débroussailleuses... vont sans doute les gêner.

Devant certains non respects des recommandations des années précédentes, j'ai décidé de prendre un arrêté communal encadrant les horaires de tonte dont vous trouverez la copie ci-dessous

Le Maire

Mairie de POUYASTRUC

ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LES HEURES DE TONTE SUR LA COMMUNE DE POUYASTRUC

Le Maire de POUYASTRUC,

VU le code des communes, et notamment l'article L.131-13

VU le Code Pénal, et notamment l'article R.26-15

VU le code de la Santé Publique, et notamment les articles L.1, L.2, L.48 et L.49

VU le décret n° 73-502 du 21 mai 1973 relatif aux infractions à certaines dispositions du titre 1^{er} du livre 1^{er} du Code de la santé Publique

VU le décret n°88-523 du 5 mai 1988 pris pour l'application de l'article 1^{er} du Code de la Santé Publique et relatif aux règles propres à préserver la santé de l'homme contre les bruits de voisinage

VU l'arrêté du 5 mai 1988 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou du à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

ARTICLE 2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à : Mr le Préfet des Hautes-Pyrénées, Mr le Commandant de la Communauté de Brigade de Tournay, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à POUYASTRUC, le 22 MAI 2014

Le Maire, DEBAT Serge



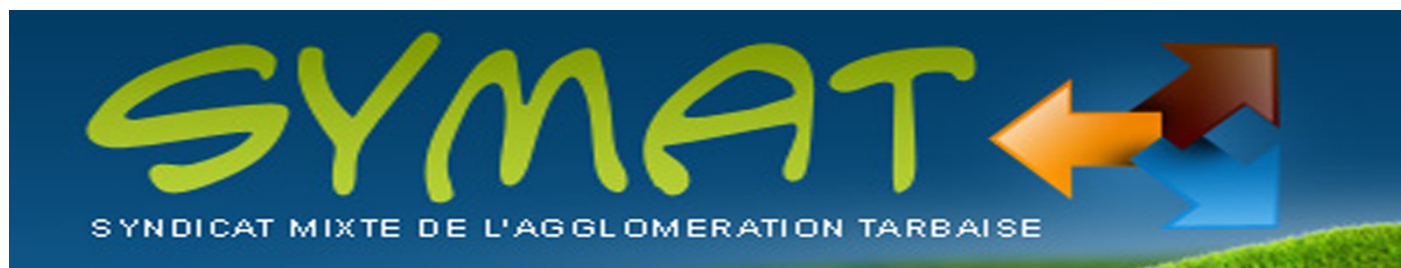
Accusé de réception en Préfecture
065-216503698-20140526-00141-AR
Date de télétransmission : 26/05/2014
Date de réception préfecture : 26/05/2014

INFOS DE LA MAIRIE

Brûlage des déchets :

Une circulaire interministérielle du 18 Novembre 2011 l'interdit depuis le 1er Janvier 2012 et ce toute l'année « en zones péri-urbaines et rurales lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte ou des déchèteries » ce qui est le cas pour POUYASTRUC .

L'objectif de ce règlement est de « lutter contre les troubles du voisinage généré par les odeurs et la fumée, les risques d'incendie et la pollution de l'air, avec l'émission d'imbrûlés (si les végétaux sont humides) et de composés cancérigènes (plastiques). En outre, les émissions d'un feu de 50kg de déchets verts équivalent à celles d'une voiture à essence roulant 8500km , ou encore 4,5 mois de chauffage d'un pavillon équipé d'une chaudière au fuel » (selon le ministère de l'écologie) Rappelons que les déchets verts peuvent être utilisés en paillage ou déposés dans les composteurs au grand profit de votre jardin. **Si vous désirez un composteur vous pouvez les commander à la Mairie avant le 30 juin dernier délai.**



*115, rue de l'Adour (près de la Jardinerie route de Bordeaux) 65 460 BOURS



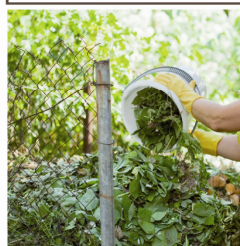
Si vous souhaitez créer votre compost et contribuer à la diminution du volume global des ordures ménagères, n'hésitez pas à prendre contact avec le SYMAT ou bien à venir directement lors de la permanence :

VENTE DE COMPOSTEURS

Tous les lundis après midi de 13h30 à 16h30
ou sur rendez-vous, au siège du SYMAT*

n° vert 0 800 816 051
appel gratuit depuis un fixe

Munissez-vous simplement d'un justificatif de domicile et repartez avec votre composteur et son bio seau !



Séance du 13 /01/2014

ONF : prix du bois d'affouage 2014

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et compte tenu des différences dans la qualité et l'essence des bois d'affouage, le Conseil Municipal décide sur proposition de Monsieur le maire de fixer le prix de vente suivant :

8 euros pour la parcelle 2B
10 euros pour les parcelles 1 et 3.

Mise à disposition du groupe scolaire.

Délibération de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence :

« Création, entretien et gestion des écoles de l'enseignement élémentaire et préélémentaire »

VU la délibération du conseil communautaire du 27 novembre 2013 relative aux transferts des biens nécessaires à l'exercice de la compétence « Création, entretien et gestion des écoles de l'enseignement élémentaire et préélémentaire »

VU l'arrêté préfectoral N° 356-0018 du 21 décembre 2012 portant création la communauté des coteaux de Pouyastruc (appelée 3CP) issue de la fusion des communautés de

communes des coteaux de l'Arros, de Riou de Loules et de l'Arrêt Darré et Estéous, vu sa substitution de plein droit à ses communes membres du SIVOS de l'Arrêt Darré portant définition de la compétence : « Création, Entretien et Gestion des écoles de l'enseignement élémentaire et préélémentaire » transférée à l'EPCI ;

VU l'article L5211-5-III du code général des collectivités territoriales, qui dispose que le transfert de compétence entraîne de plein droit l'application de l'ensemble des biens, équipements de services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés, des dispositions de l'article L 1321-1 et suivant c'est-à-dire la mise à disposition dla collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence et qu'il y a lieu, en conséquence que la Communauté des communes des coteaux de Pouyastruc bénéficie de la mise à disposition des biens ;

CONSIDERANT qu'aux termes de l'article L 1321-2 du code général des collectivités territoriales la remise des biens a lieu à titre gratuit ;

CONSIDERANT que le bénéficiaire :

-assume l'ensemble des obligations du propriétaire, assure le renouvellement des biens mobiliers

et possède tous pouvoirs de gestion,

-peut autoriser l'occupation des biens remis et en perçoit les fruits et produits. Agit en justice aux lieux et place du propriétaire,

-peut également procéder à tous travaux de reconstruction, de démolition, de surélévation ou d'addition de construction propres à assurer le maintien de l'affectation des biens,

- s'engage avant tous travaux correspondants à ceux décrits ci-avant à en avertir le maire de la commune

DELIBERATIONS

- est substitué de plein droit à la commune dans toutes ses délibérations et dans ses actes relatifs à la compétence transférée. Les contrats relatifs à ces biens sont exécutés dans leurs conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties. La substitution de personne morale aux éventuels contrats conclus par la commune n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant. C'est la commune qui doit informer ceux-ci de la substitution.

CONSIDERANT qu'en cas de désaffectation des biens, c'est-à-dire dans le cas où ceux-ci ne seront plus utiles à l'exercice de la compétence par l'EPCI, la commune recouvrera l'ensemble de ses droits et obligations ;

CONSIDERANT que la mise à disposition doit être constatée par un procès-verbal établi contradictoirement, précisant la consistance, la situation juridique, l'état des biens et l'évaluation de l'éventuelle remise en état ;

CONSIDERANT que suite à la mise de compétence « Création, Entretien et Gestion des écoles l'enseignement élémentaire et préélémentaire » par la Communauté des communes des coteaux de

Pouyastruc, la commune de POUYASTRUC à l'obligation de mettre à sa disposition, les biens communaux nécessaires à l'exercice de cette compétence ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- autorise M. le maire à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence

- décide de procéder aux opérations d'ordre budgétaires correspondantes.

Création d'un club de Hand-ball.

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la création d'un club de hand-ball appelé

« Pouyastruc Hand Féminin » et de la demande de ses dirigeants, à savoir :

- Pouvoir utiliser la salle polyvalente de Pouyastruc pour les entraînements et les matchs.

Le conseil municipal donne son accord pour permettre au Pouyastruc Hand Féminin d'utiliser la salle polyvalente communale et décide de faire procéder au traçage des limites du terrain de Hand -Ball

Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2014

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements inscrits au budget de l'année précédente.

Mr le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales.

DELIBERATIONS

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil de faire application de cet article à hauteur de **67 410.25 €**

Dépenses investissements 2013 hors chapitre 16 (remboursement d'emprunts)

| | Budget | 25% |
|---|---------------|------------|
| Chapitre 20 - Immobilisation Incorporelles | 22 800.00 | 5 700.00 |
| 2031- Frais Etudes 19 300.00 | | |
| 2051 - Concessions, droits similaires 3 500.00 | | |
| Chapitre 21 -Immobilisations Corporelles | 6 500.00 | 1 625.00 |
| 2121 - Plantations 3 500.00 | | |
| 2183 - Matériel bureau, informatique. 1 900.00 | | |
| 2184 - Mobilier 100.00 | | |
| 2188 - Autres Immobilisations 1 000.00 | | |
| Chapitre 23 - Immobilisations en cours | 24 0341.00 | 60 085.25 |
| 2313 - Immobilisations en cours 211 641.00 | | |
| 2315- Immobilisation en cours technique 28 700.00 | | |

Les dépenses d'investissement concernées pour 2014 sont les suivantes :

Chapitre 20 -Immobilisations Incorporelles

2031 - Frais d'études 5 700.00

Chapitre 21 - Immobilisations Corporelles

1 625.00

2121 - Plantations 500.00

2183 - Matériel bureau et informatique 400.00

2188 - Autres Immobilisations 725.00

Chapitre 23 - Immobilisations en cours

60 085.25

2313- 11 Bâtiments 47 085.25

2315 -12 Voirie 10 000.00

Séance du 28 mars 2014

Election du maire et des adjoints

Sous la présidence de Monsieur MAUPEU Maurice, doyen d'âge, il a été procédé à l'élection du maire.

Monsieur Serge DEBAT, seul candidat a obtenu treize voix, deux bulletins blancs.

Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

DELIBERATIONS

Sous la présidence de Monsieur le maire, Serge DEBAT, fixe par délibération le nombre des adjoints à quatre.

Election du 1er adjoint : deux candidats se présentent ; Christian ALEGRET, Huguette DURROUX. Monsieur ALEGRET obtient neuf voix et Madame DURROUX, trois et trois bulletins blancs. Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur ALEGRET a été proclamé 1er adjoint.

Election du 2ème adjoint : deux candidates se présentent ; Aline BERTHIER, Huguette DURROUX. Madame BERTHIER obtient douze voix et Madame DURROUX une, et deux bulletins blancs. Ayant obtenue la majorité absolue, Madame BERTHIER a été proclamé 2ème adjoint.

Election du 3ème adjoint : un seul candidat se présente ; Michel PAILHAS. Monsieur PAILHAS obtient quatorze voix, un bulletin blanc. Ayant obtenue la majorité absolue, Monsieur PAILHAS a été proclamé 3ème adjoint.

Election du 4ème adjoint : deux candidats se présentent ; Huguette DURROUX et Clément LEGRAND. Madame DURROUX obtient 4 voix et Monsieur LEGRAND neuf et deux bulletins blancs. Monsieur LEGRAND ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4ème adjoint.

Election des délégués communautaires : Le conseil municipal sur proposition de Monsieur le maire et conformément aux textes en vigueur désigne les trois délégués à la communauté de communes des coteaux de Pouyastruc dans l'ordre suivant : Monsieur DEBAT Serge, Monsieur ALEGRET Christian,, Madame BERTHIER Aline.

Séance du 04 avril 2014

Constitution des commissions et des syndicats.

LES COMMISSIONS :

Finances - budget : Serge DEBAT, Michel PAILHAS, Aline BERTHIER, Clément LEGRAND, Christian ALEGRET, Jean-Louis DHUGUES, Karine DUBIE, Alain FERRER

Personnel : Serge DEBAT, Clément LEGRAND, Aline BERTHIER, Michel PAILHAS, Christian ALEGRET

Agriculture - Forêt : Serge DEBAT, Clément LEGRAND, Maurice MAUPEU

Voirie : Serge DEBAT, Alain FERRER, Bruno IRIGOYEN, Christophe DUCASSE, Clément LEGRAND, Christian ALEGRET

Bâtiments : Serge DEBAT, Michel PAILHAS, Aline BERTHIER, Christian ALEGRET, Maurice MAUPEU, Karine DUBIE, Christophe DUCASSE, Sandrine LEROY

Cimetière : Serge DEBAT, Clément LEGRAND, Maurice MAUPEU

Urbanisme - carte communale : Serge DEBAT, Christophe DUCASSE, Alain THUILLER, Maurice MAUPEU, Aline BERTHIER, Christian ALEGRET, Jean-Louis DHUGUES, Bruno IRIGOYEN

Communication - internet : Serge DEBAT, Monique SAUX, Alain THUILLER, Alain FERRER, Karine DUBIE, Sandrine LEROY

Sport - animation - culture : Serge DEBAT, Michel PAILHAS, Karine DUBIE, Christophe DUCASSE, Clément LEGRAND, Monique SAUX, Maurice MAUPEU, Aline BERTHIER

Environnement - cadre de vie : Serge DEBAT, Aline BERTHIER, Sandrine LEROY, Michel PAILHAS

Vitesse - sécurité : Serge DEBAT, Christian ALEGRET, Michel PAILHAS, Alain FERRER, Christophe DUCASSE, Sandrine LEROY

Artisanat - commerce : Serge DEBAT, Alain FERRER, Jean-Louis DHUGUES, Christian ALEGRET

Assainissement : Serge DEBAT, Michel PAILHAS, Bruno IRIGOYEN, Alain THUILLER, Maurice MAUPEU, Christian ALEGRET, Clément LEGRAND, Alain FERRER, Christophe DUCASSE, Aline BERTHIER

Aide sociale : Serge DEBAT, Michel PAILHAS, Aline BERTHIER, Christian ALEGRET, Clément LEGRAND, Alain FERRER

Logistique : Serge DEBAT, Michel PAILHAS, Clément LEGRAND, Maurice MAUPEU, Aline BERTHIER ;

DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS :

Syndicat de l'Estéous : Titulaire : Michel PAILHAS - Suppléant : Christophe DUCASSE

AEP vallée de l'Arros : Titulaire : Alain FERRER - Suppléant : Christian ALEGRET

SPANC : Titulaire : Serge DEBAT - Suppléant : Bruno IRIGOYEN

SDE : Titulaire : Serge DEBAT - Suppléant : Christian ALEGRET

Fond de solidarité logements.

Après exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal répond favorablement à la demande du Conseil Général et vote, à l'unanimité, une participation au fonds de solidarité logement pour l'exercice 2013 d'un montant de 306,00 €

Indemnités pour le gardiennage des églises communales

Après lecture du courrier envoyé par la Préfecture, le conseil municipal autorise à l'unanimité des présents Monsieur le maire à mandater l'indemnité de quatre cent soixante-quatorze euros vingt-deux centimes (474.22 €) pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'église du culte.

DELIBERATIONS

Vote des subventions aux associations

Après discussion le conseil municipal décide de reconduire les subventions ci-après aux associations, en respectant la répartition décrite ci-dessous.

| | |
|--|--|
| ADMR : 600.00 | Lieutenants de Louveterie 40.00 |
| Amicale des maires 30.00 | Livre en Bigorre 0 |
| Amicale des retraités 180.00 | Parenthèses 170.00 |
| Association Randonneurs de Bigorre 0 | Société de chasse 160.00 |
| Association des parents d'élèves 220.00 | Tennis club de Pouyastruc 680.00 |
| Ball- trap club 80.00 | USCP Rugby 1 550.00 |
| Compagnie Archers d'Esteous 400.00 | Jeunes Agriculteurs (exceptionnel) 0 |
| Conscrits de Pouyastruc 800.00 | Les gribouillis 270.00 |
| Coup de Pouce 800.00 | FSGT 24 (exceptionnel) 0 |
| Ecole de Judo Pouyastruc 530.00 | Secours catholique délégation Tarbes 100.00 |
| Gymnastique volontaire 350.00 | Resto du coeur 200.00 |
| La fraternelle 250.00 | Téléthon 400.00* |
| Flamenco (Los Baldes) 100.00 | Carrefour des communes (inondations Var février 2014) 100.00 |
| Les Boussalous 100.00 | Club de Handball féminin 300.00 |
| 6574 Les chanteurs de l'Estéous 200.00 | Association des maires du département (inondations Barèges) 0 |

Total 8610

*Téléthon 2013 sera à inscrire au budget 2014 car RIB non reçu en 2013

Questions diverses :

Sandrine LEROY évoque la fermeture de la 4ème classe du groupe scolaire de Pouyastruc. Elle évoque diverses actions entreprises par les parents d'élèves. La mairie de Pouyastruc s'associera à la communauté de communes par la signature d'un courrier commun qui sera envoyé au directeur académique. L'ensemble du conseil municipal approuve cette initiative et se dit solidaire des actions entreprises.

Séance du 15 avril 2014

Vote des 4 taxes

Après exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le maintien des taxes au même niveau que le taux d'imposition de 2013, et ceci afin de ne pas augmenter la contribution des ménages sur la commune.

Les taux d'imposition 2014 sont donc les suivants :

| | |
|---|---------|
| Taxe d'habitation | 13.35 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 9.29 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 18.31 % |
| Cotisation foncière des entreprises (CFE) | 19.50 % |

Voté à l'unanimité

Indemnités des élus

Monsieur le maire rappelle certains articles du code général des collectivités territoriales à savoir :

- Que les indemnités de fonction des élus sont basées sur l'indice 1015 de la fonction publique, et que cet indice a pour valeur 3 801.47 € brut.
- Que dans les communes de moins de 1000 habitants, l'indemnité allouée au maire est au taux maximal de 31 % de l'indice 1015.
- Que dans les communes de moins de 1000 habitants, l'indemnité allouée à chaque adjoint est au taux maximal de 8.25 % de l'indice 1015.

Monsieur le maire indique que le taux de rémunération brute sur le précédent mandat était de 31 % pour le maire et de 6 % pour les quatre adjoints. Un conseiller municipal, Jean-Louis Dhugues, souligne le travail réalisé par les quatre adjoints dans le précédent mandat et propose aux conseillers municipaux, dans un souci d'harmonisation, de porter le taux de rémunération des adjoints à 8.25 %.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- A l'unanimité, d'octroyer le taux de 31 % de l'indice 1015 pour la rémunération de Monsieur le maire soit un montant brut de 1178.46 € par mois à compter du 1er mai 2014.
- A l'unanimité, d'octroyer le taux de 8.25 % de l'indice 1015 pour la rémunération de chaque adjoint soit un montant de 313.62 € brut par mois à compter du 1er mai 2014.

Travaux en forêt, plantations

Une proposition a été faite par l'ONF de planter sur 25 ares sur la zone Barmale et ceci afin de régénérer la forêt, 200 plants d'Érables Sycomore. La pousse est rapide, 25 à 30 ans. La plantation devra avoir lieu avant le 28/02/15.

Le montant total des travaux de plantation s'élèvera à 1 936.35 € TTC.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la réalisation de ces travaux de plantation.

Séance du 29 avril 2014

Vote du budget 2014

Après présentation du budget par l'adjoint chargé des finances, le conseil municipal adopte le budget à l'unanimité. (tableau: situé Page suivante)

Encaissement d'un chèque

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à encaisser le chèque de 92 € de l'association des maires de France.

Proposition communale des membres de la commission des impôts directs.

Membres titulaires : BELVEZE Alain, DELAS Pierre, CARALP Christian, SAMARAN Pierrette, DHUGUES Jean-Louis, GESTAIN Josiane, ESTRAMPES Jean-Luc, BARON épouse IRIGOYEN Elisabeth, DUCASSE Christophe, PAILHAS Michel, DALLIER Jean-Jacques, DUPRAT épouse MAILLET Nadine.

Membres suppléants : DUPUY épouse ESPIAU Annie, BOUTINAUD Jean-Pierre, DUBIE épouse CLARAC Martine, BIRAN Yves, THEILH Alain, BORDES Jérôme, FONTAN Gérard, GILLIO épouse ROUQUETTE Anna, ABADIE Pascal, FORGUES Christian, MENVIELLE Anne-Marie, LARRAZABAL Claude.

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la liste proposé par Monsieur le maire

DELIBERATIONS

BUDGET 2014

FONCTIONNEMENT 2014

| FONCTIONNEMENT DEPENSES | BUDGET | FONCTIONNEMENT RECETTES | BUDGET |
|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------------|-------------------|
| 011 Charges à caractère Général | 107 800.00 | 002 Excédent ant, de Fonctionnement | 124 773.66 |
| 012 Charges de Personnel | 61 700.00 | 013 Atténuation de charges | |
| 014 Atténuations de produits | 37 927.00 | 042 Opérations d'ordre entre section | |
| 023 Virement section Investissement | 163 024.70 | 70 Produits des services | 5 793.00 |
| 65 Autres Charges de Gestion | 63 961.00 | 73 Impôts et taxes | 175 992.00 |
| 66 Charges financières | 10 750.00 | 74 Dotations et participations | 158 442.00 |
| 67 Charges exceptionnelles | 71 649.24 | 75 Autres produits de gestion | 50 445.00 |
| 042 Chapitre ordre entre section | | | |
| 6811 Dotations aux amortissements | 1 459.00 | 76 Produits financiers | 797.28 |
| | | 77 Produits exceptionnels | 2 028.00 |
| TOTAL DEPENSES | 518 270.94 | TOTAL RECETTES | 518 270.94 |
| | RF-DF = | 0.00 | |

INVESTISSEMENT 2014

| INVESTISSEMENT DEPENSES | BUDGET | INVESTISSEMENTS RECETTES | BUDGET |
|---|-------------------|--|-------------------|
| 001 Solde d'exécution reporté | 54 018.51 | | |
| 23 Immobilisations en cours | | 001 Solde d'exécution reporté | |
| 1641 Remboursement d'emprunts | 28 800.00 | 021 Virement section de Section Fonct | 163 024.70 |
| 165 Dépôts et cautionnements versés | 1 000.00 | 10222 FCTVA | 8 314.54 |
| 203 Frais d'études | 11 305.11 | 1068 Excédent de Fonctionnement | 146 413.00 |
| 205 Formation Logiciel | 407.00 | 165- Dépôts et cautionnements reçus | 1 000.00 |
| 2041511 Fonds de concours | 5 100.00 | 13 Subvention d'investissement | |
| 21 Immobilisations corporelles | | 1322 Région | |
| 2111 Terrains nus | 7 966.00 | 1323 Département | 49 097.60 |
| 2117 Bois et Forêts | 3 436.35 | | |
| 2121 Plantations d'arbres | 2 000.00 | 1328 Autres | 8 539.00 |
| 21318 Autres Bâtiments Publics | 2 052.00 | 1341 Etat | 27 494.00 |
| 2183 Matériel bureau + informatique | 8 450.00 | 1342 Amendes de police | |
| 2184 Mobilier | 2 000.00 | 1346 Participation voirie et réseau | |
| 2188 Autres immobilisations corporelles | 1 000.00 | 1641- Emprunts | |
| 23 Immobilisations en cours | | 27 Autres Imm. Financières | 3 800.42 |
| 2313 Immob. En cours construction | 168 171.65 | 040 Chapitre d'ordre entre section | |
| 2315 Immob. En cours insta. Techniques | 113 435.64 | 2804421 Biens mobiliers, matér. études | 1 459.00 |
| TOTAL DEPENSES | 409 142.26 | TOTAL RECETTES | 409 142.26 |
| | RI - DI | 0.00 | |

NOUVELLES DES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNICATION



Pour la première réunion de l'équipe communication en présence de Mr le Maire une partie de l'ancienne équipe était présente pour prodiguer consignes et conseils pour assurer la suite de la parution de notre journal "Pouyastruc Info"

Ce passage de relais s'est déroulé dans la bonne humeur et avec la complicité de de notre grand "reporter local", Annie Carrère qui continuera pendant quelques temps à nous épauler. Annie continuera, par ailleurs, à alimenter ses rubriques fétiches, la page « histoire du village » et la « page verte » participant ainsi à la richesse des articles qui composent le « Pouyastruc Info »

Cécile Urricariet nous a, pour sa part, dévoilé, lors d'une soirée d'initiation, tous les rouages du site internet de la commune! ! Dorénavant, les mises à jour des différentes pages et les mises en ligne d'informations diverses seront effectuées par notre "équipe internet", Sandrine Leroy, Karine Dubié et Alain Thuiller.

Si vous désirez annoncer vos festivités, communiquer vos diverses astuces, vos articles.... N'hésitez pas à nous contacter:

Sandrine Leroy : 06 10 25 41 49, Monique Saux: 06 75 54 46 97

ou par mail : communication@pouyastruc.fr

Vous aimeriez participer à la commission communication, nous aider dans la recherche d'informations, dans la rédaction de divers articles? c'est avec grand plaisir que nous vous proposons d'intégrer l'équipe.

COMMISSION VOIRIE

Comme inscrit dans le budget 2014, la commune va consacrer 60 000 € TTC à la rénovation de la voirie et la réfection du parking de la salle des associations.

La commission s'est réunie le lundi 5 mai. Suite aux devis réalisés par Monsieur Formaglio (DDT), elle a décidé de proposer au conseil municipal de réaliser les travaux suivants:

- rue du stade + parking
- chemin du vieux chêne
- rue des Espiades
- cami de la Teulère
- parking salle des associations

Une deuxième réunion de la commission aura lieu courant juin pour finaliser ce projet de rénovation avant présentation au conseil municipal.

S. Debat

COMMISSION ANIMATION



La commission Animation et les associations de Pouyastruc se mobilisent pour que le feu de la St Jean soit un moment de partage et de convivialité. Fin juin est une période riche en animation : (Fête au Lac de l'Arrêt Darré, journée Handball, tournoi des Boussalous et la fête de l'école) nous avons donc choisi de l'organiser comme l'année précédente le :

VENDREDI 20 JUIN 2014

En début de soirée, Les Chanteurs de L'Estéous nous présenteront leur concert de fin d'année.

Suivront l'apéritif, les grillades animés par le groupe Flamenco et le traditionnel feu.

Les personnes pourront s'inscrire au repas auprès des responsables des différentes associations ou de Michel Pailhas au 06 22 49 55 34 55 ou directement à la supérette.

M. Pailhas

COMMISSION BATIMENTS

Comme nous vous l'avions annoncé dans un bulletin précédent, l'extension de la salle polyvalente a été entreprise et est maintenant terminée. Celle-ci est en service, même s'il demeure encore quelques finitions à réaliser.

Cette extension a été réalisée suivant les plans de départ. Elle se compose d'une salle de préparation de 50 m² avec certaines commodités, de deux toilettes extérieures dont une pour les personnes à mobilité réduite, de toilettes hommes et dames accessibles depuis l'intérieur de la salle polyvalente et d'une salle de rangement.

Ce projet apporte enfin à notre salle polyvalente et à ses utilisateurs, les commodités indispensables à son utilisation dans les meilleures dispositions.

Le côté ouest de la salle de préparation offre une liaison fonctionnelle avec la salle polyvalente par l'intermédiaire d'une porte et de deux grandes ouvertures dédiées au bar ou passe plats suivant les besoins.

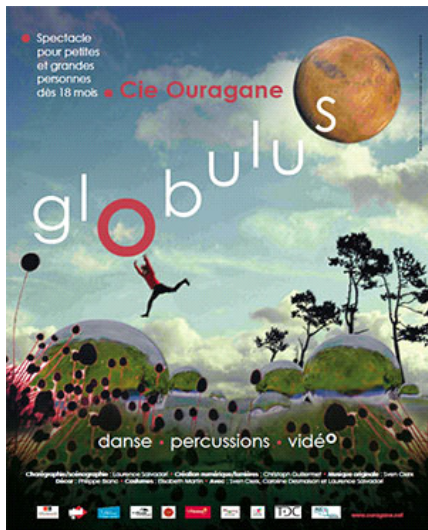
L'ancien emplacement où se trouvait le bar vient d'être libéré de ce meuble et va être prochainement aménagé en rangement. Dans le cadre de ces travaux la mise en conformité de la salle polyvalente a aussi été prise en charge, l'éclairage ayant fait l'objet de travaux en 2013.



Dorénavant les Pouyastrucaises et Pouyastrucais, ainsi que les associations pourront utiliser ce bel ensemble dans des conditions optimales.

C. Alegret

A l'école



Mardi 25 février 2014, on a pris le car pour aller voir un spectacle :
« Globulus »



En attendant le début du spectacle on a regardé des livres et une dame avec une grande robe blanche avec une lampe sur la tête est arrivée.

Pour rentrer dans la salle on devait marcher sur des petits tapis ronds qui faisaient un chemin. Il y avait une danseuse et un monsieur qui faisait de la musique avec des pots.

Sur l'écran, on voyait des ronds qui dansaient au son de la musique.

Le monsieur et la dame se cachaient derrière les rideaux et se faisaient des blagues.

C'était très beau et rigolo aussi !

De retour en classe, on a dessiné de grands ronds autour de gommettes et on a essayé de bouger comme la danseuse.

Les élèves de la classe maternelle

Jardinage à l'école

D'abord on a enlevé l'herbe. On a creusé des trous pour planter des fleurs.

Dans le jardin on a planté des tomates, des salades, des pommes de terre, aussi du basilic, un rosier, des fraisiers.

On a arrosé les plantes.

Des taupes sont venues dans notre jardin. Elles ont enterré les salades et elles ont recouvert les feuilles de terre. Les taupes sont parties et le soleil est venu avec la pluie pour faire pousser les plantes.

Les GS et les CP

Classe découverte à Payolle

Les classes de CE et CM de Pouyastruc partiront en classe de découverte à Payolle, pour découvrir la montagne et ses activités durant 3 jours. Des parents vont les accompagner.

Nous partirons du lundi 26 mai au mercredi 28 mai.

Nous allons faire de la lecture de paysage et observer avec des jumelles, une randonnée, de l'escalade...

Les CE vont aller patauger dans une rivière pour découvrir un animal, les CM feront de l'orientation. Nous

allons dormir dans des dortoirs au centre de l'Arcouade.

Les maternelles et les GS/CP nous rejoindront le mardi et on pourra pique-niquer avec eux.

On fera des photos de notre voyage pour avoir des souvenirs.

La classe des CE.

Notre projet autour de Pinocchio

Cette année, nous avons travaillé sur Pinocchio avec la classe de CM1-CM2 d'Oléac Debat et la classe de 6ème A du collège de Séméac.

Nous avons écrit une pièce de théâtre à partir du conte traditionnel de Pinocchio. Chaque classe a modernisé une partie de l'histoire à sa façon.

A partir de la fin du mois de mai, nous allons répéter la pièce avec les deux autres classes. Puis nous la jouerons le 17 juin au CAC de Séméac.

les CM1-CM2.

L'U.S.C.P. SE MAINTIENT EN FEDERALE 3

Les **SENIORS** ont du batailler jusqu'au dernier match pour assurer leur maintien. Ils ont du faire face, tout au long de la saison, à un effectif limite, de par les indisponibilités professionnelles, ou encore des blessures sérieuses qui ont éloigné des joueurs pendant de longues semaines, voir pour la saison entière.

Malgré cet handicap, l'équipe I termine 7^{ème} sur 10 et le maintien en Fédérale 3 est atteint (seules les 2 dernières équipes sont reléguées). L'équipe II a du composer avec la situation chaque dimanche : joueurs complétant la I, blessés, absents, etc... Elle a eu le mérite de ne jamais baisser les bras et de répondre présente à tous les matches.

Les **JUNIORS** et **CADETS** ont obtenu de très bons résultats en phase qualificative. 1^{er} de poule pour les Cadets à XII, 2^{ème} pour les Juniors et 4^{ème} pour les Cadets à XV. Les Juniors ont disputé les ¼ de finale Armagnac-Bigorre contre Tournay et les Cadets à XV contre Argelès. Les Juniors ont également disputé les barrages du Championnat : après avoir éliminé Pamiers, ils se sont inclinés contre Casteljalous. Les Cadets à XII sont toujours en course, Armagnac-Bigorre et Championnat.

L'**ECOLE DE RUGBY** porte toujours haut et fort les couleurs du Club. A l'image des – de 15 qui avaient, en début de saison remporté le tournoi des Gaves à Argelès, les – de 11 ont remporté le grand tournoi de Biscarrosse, après avoir éliminé en phase finale Grenade sur Garonne, Bayonne et les girondins de Izon en finale.

Le **CHALLENGE DAVEREDE** a une nouvelle fois connu un grand succès avec la présence de 32 Clubs. Les Jaunes et Noirs de l'U.S.C.P. ont brillamment participé, terminant 3^{ème} et 5^{ème}, derrière Colomiers, Carcassonne, Toulouse, Bayonne, que des Grands Clubs. Ce 1^{er} Mai a été honoré par la présence de l'International Brian LIEBENBERG, ancien joueur du Stade Français, et les Internationales Féminines Laetitia GRAND, Lise ARRICASTRE et Laure DELAS, victorieuses du Grand Chelem avec l'Equipe de France.

C'est avec plein de beaux souvenirs que l'U.S.C.P. prépare sa saison prochaine.

Jeannot BURGUES



Tournoi de Biscarrosse



Challenge 1^{er} Mai

LES ASSOCIATIONS

Animations de L'école de Rugby



Dimanche 11 Mai, l'école de rugby organisait à Pouyastruc son vide-grenier. Ces diverses manifestations sont nécessaires afin que les 170 gamins composant cette école de rugby puissent pratiquer leur sport favori (licences, déplacements, équipements...)

Près de 60 exposants ont répondu à cette opération et la salle était convenablement occupée. Le temps pluvieux a découragé quelques exposants qui souhaitaient se positionner à l'extérieur. L'ambiance était très conviviale et agréable. Les éducateurs avaient organisé un point de restauration rapide qui a eu beaucoup de succès.

Aux dires des exposants, des affaires se sont faites

notamment dans le domaine linge/vêtements. Tous, exposants et visiteurs ont apprécié ces sympathiques moments.

Merci à Clément LEGRAND pour sa disponibilité et ses conseils précieux dans ce type d'organisation.

Samedi 17 mai, l'école de rugby organisait à la salle polyvalente, gentiment mise à disposition par la municipalité de Pouyastruc, sa traditionnelle soirée des PITCHOUNS. Soirée sensée clôturer la saison sportive et dont le menu est une excellente et géante paëlla. En effet, elle devait être géante car 400 personnes étaient présentes pour la partager.

C'est pour tous les Parents de nos jeunes rugbymen, un devoir d'être présents à un tel rassemblement car en sus de l'aide financière apportée, leur présence est la preuve de leur intérêt et de la reconnaissance pour ce que tous ces 40 éducateurs font pour leurs enfants.

La majorité était bien là, accompagnée de nombreux amis, dirigeants, joueurs et sympathisants.

Le succès de ces quelques manifestations va permettre d'organiser pour tous ces enfants un Tournoi/voyage à SIGEAN/PORT LA NOUVELLE pour conclure cette saison.

Merci à **toutes** les personnes qui nous ont aidés dans la réussite de toutes ces manifestations et durant toute l'année.

Michel Lavit

Responsable de l'école de rugby

CLUB DE JUDO

Le dernier trimestre s'est achevé et notre école de Judo a bien fonctionné avec les mini-poussins et poussins qui ont participé à trois manifestations:

Le 15 décembre au gymnase Massey organisé par le stado

Le 30 mars à Trie sur Baise

Le 08 mai à Odos

Grâce à leurs participations et leurs bons comportements, ils ont obtenu les points nécessaires à l'obtention du « Petit lion » pour les mini-poussins, du « Petit tigre » pour les poussins.

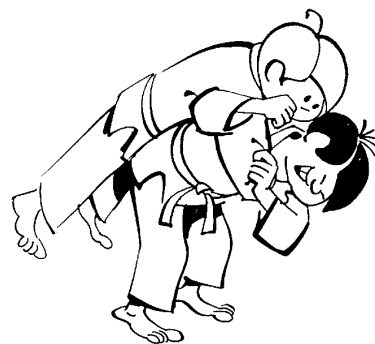
La dernière participation a eu lieu le 25 mai à la Maison des arts martiaux de Tarbes avec tous les clubs du département.

Les benjamins, quant à eux, ont suivi un stage de perfectionnement pour l'examen de commissaire sportif. à la maison des arts martiaux le 29 mars

Le 17 juin, la saison sera clôturée par le passage des ceintures et la remise des diplômes, puis en soirée nous nous retrouverons pour le traditionnel pot de l'amitié et repas avec les parents.

La reprise des cours pour la saison 2014/2015 aura lieu le **mardi 09 septembre à la salle polyvalente à partir de 18H30**

Le Président, Clément Legrand



L'AMICALE DES RETRAITES

Résumé des activités de L'A.D.R.D.P. du 1^{er} semestre

Le programme de l'année a débuté par l'assemblée générale le samedi 1er février. Le bureau est reconduit. Nous sommes 66 adhérents au club.

En présence de Mme Bédouret, Conseillère générale, et Mr Debat, Maire de Pouyastruc et une nombreuse assemblée, nous avons partagé le verre de l'amitié et galettes des rois offert par la municipalité.

Le 20 février suite à la démission du trésorier, Mr Colard est élu à ce poste.

Rappel des activités:

Deux fois par mois le lundi, découvertes et échanges informatique à la salle espace public informatique à la Mairie de Pouyastruc. Renseignements au 05.62.31.26.50

La marche est une activité sportive dynamique qui permet de faire venir des adhérents plus jeunes à L'A.D.R.D.P et de garder à peu près le même effectif d'une année sur l'autre. C'est avec plaisir que nous nous retrouvons le vendredi, pour une balade ludique d'environ 10 km entre champs et forêts, en privilégiant quand cela est possible, la vue sur les Pyrénées. L'horaire de départ des randonnées a changé.

Rendez-vous le vendredi matin à 8h30 au stade.

Un covoiturage est mis en place pour les sorties à l'extérieur.

L'activité physique adaptée (Gym) avec l'association « Siel bleue », tous les mercredis matin de 9 h 30 à 10h 30 à la salle des associations, marche bien, et petit à petit suite au succès, l'effectif se renforce. L'activité est aussi ouverte au non adhérents. Renseignements au 05.62.31.26.50.



Le 29 mars s'est déroulé les anniversaires du premier trimestre, 49 adhérents étaient présents. Ce sont toujours des moments de joie pour tout le monde.

Le vendredi 25 avril, 46 adhérents se sont réunis pour déguster le traditionnel civet de chevreuil, offert par la fédération de chasse de Pouyastruc, et cuisiné par Philippe du café du centre. Ce rendez-vous d'avril reste une journée précieuse, d'échange, de partage et de convivialité

Deux fois par mois le mardi, à la salle des associations, les membres se réunissent pour des joyeuses parties de jeux de cartes. Le jeudi 13 mars nous étions quelques membres du club à se déplacer à la salle des fêtes de Marseillan, invités par le club des trois cantons, à une après-midi belote. Tout le monde est reparti avec un cadeau, et la satisfaction d'avoir passé une après-midi de partage.

Le jeudi 05 juin un voyage d'une journée est prévu à « AINSA »

Le prochain goûter d'anniversaire aura lieu le samedi 28 juin.

Du 24 au 27 septembre, L'A.D.R.D.P. organise une escapade en Camargue, pour l'inscription et renseignements

Tél : Mme Denise Cazenave au 05.62.33.21.51 ou 06.76.46.32.66

Jean Paul Colard



LES ASSOCIATIONS

PARENTHÈSES



Pour la quatrième fois, l'Association Parenthèses a participé le Samedi 17 Mai, aux « Journées Nature de la Région Midi Pyrénées ».

Ces journées organisées par la Région depuis 2006 ont pour thèmes la préservation de la nature, de la biodiversité et du patrimoine naturel.

Elle s'est associée pour cette animation, ce qui en faisait l'originalité, à la chorale du village, « Les chanteurs de l'Estéous » qui avait choisi pour l'occasion un répertoire de circonstance sur le thème de la nature (voir l'article de la chorale).

Non contente d'ouvrir cette journée à la musique, l'Association a aussi étendu sa palette à la peinture, la photographie et la sculpture en invitant 10 artistes du village à exposer leurs productions sur le thème de la nature en Midi-Pyrénées.

Cette collaboration avec les artistes et les chanteurs n'était pas la première, puisqu'en 2012, déjà, nous avons présenté leurs œuvres au cours d'un concert.

Nous avons complété ce programme par un troc plantes qui a apporté la poésie des jardins, qu'il soit de fleurs, ou du potager, ainsi que l'échange, le partage et la promotion de la biodiversité.

Tous les participants et les visiteurs ont apprécié la variété, et la qualité des œuvres, des chants et des plants proposés.

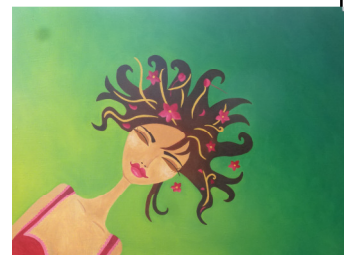
Avec cette manifestation, Parenthèses poursuit son bonhomme de chemin, sur les pentes de la préservation de la nature, du patrimoine, et de la culture.

Nous espérons que cela vous incitera peut-être à suivre nos pas dans l'art: Musique, peinture, sculpture, photo, et ...poésie de la nature, voilà donc lors de cet après midi comment tous les arts ont été réunis dans notre petit village. Espérons que nous pourrions renouveler cette expérience l'an prochain.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, notre porte est grande ouverte, toutes les propositions seront les bienvenues.

Contacts: Annie Carrère(05.62.33.22.67) et Sandrine Rome (05.62.31.96.85)

Exposants: B.BASTIN, Y. BUISINE, A. CARRERE, M. DOS SANTOS, B. MORANGE, J. MORIS, F. OZCOZ, G. ROME, F. PAVAN, J. VILLACAMPA (Merci à eux)



LES ASSOCIATIONS

CLUB DE HANDBALL FEMININ

L'équipe du Pouyastruc HandBall féminin (PHF) est créée depuis janvier 2014 et suit ses entrainements avec Maurice Maupeu, au gymnase de Pouyastruc 2 fois par semaine, le mercredi et le vendredi soir. Nous avons terminé la saison, en effet le dernier match du championnat a eu lieu dimanche 18 mai à Aureilhan , nous aurons un match amical le samedi 31 mai à 19h à Marciac.

Le PHF comprend un effectif de 25 Jeunes filles et femmes de différents âges.

Le samedi 7 juin, nous inaugurons cette nouvelle équipe à la salle polyvalente, en commençant à 16h par un match déguisé avec les joueurs de l'USCP. Suivra un apéritif et le repas à 19h30

Menu : 10€ , enfant 8€

- salade composée
- grillade / frites
- salade de fruit/ chantilly
- café et vins compris

Réservation avant le 31 mai : Melle Bonnet Celia 06.43.74.88.03

- 23h : Bal avec HAUTE TENSION, sur le thème des férias!
Entrée: 4€ + 1 Conso offerte

VENEZ NOMBREUX VOUS AMUSER !!!!! "

La Présidente Célia Bonnet



LES CHANTEURS DE L'ESTEUS

Les Chanteurs de l'Estéous se sont déplacés à la Maison de retraite St Frai de Tarbes le mercredi 23 Avril pour divertir les résidents .

Le Samedi 17 Mai nous avons participé à la journée « Art et Nature » organisée par l'association Parenthèses, nous avons offert un concert au milieu de peintures et sculptures faites par les artistes du village.

Pour notre concert de fin d'année nous participerons le Vendredi 20 Juin à 19 heures à la fête de la St Jean, nous pourrons partager le repas tous ensemble avant de sauter et de chanter autour du feu. Puis, tous les chanteurs partiront en vacances d'été avant de vous retrouver pour d'autres manifestations.

A la rentrée de Septembre.



Anne-Marie Menvielle

LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES



Les Fêtes de Pouyastruc « *Week End Tour de France* » se dérouleront les 25,26 et 27 Juillet.

Vendredi 25: repas des sponsors suivi d'une soirée Karaoqué

Samedi 26:

- Le matin: course de vélo des conscrits avec arrivée au « Col de La Carrère »
- 12H Apéritif au Café du Centre
- 14H30 Concours de Pétanque

- 19H30 Apéritif animé par La Banda « Los Ricardos » suivi par le repas (entrée, paëlla, dessert) puis le Bal Disco animé par le podium « Eclipse »

Dimanche 27:

- 12H Départ des Sérénades
- 19 H Bal non stop animé par un orchestre Place de La Mairie

Prochainement un tract vous sera distribué dans les boîtes aux lettres.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le premier trimestre 2014 s'est achevé sur les rythmes d'une manifestation **ZUMBA** avec l'énergie et la sympathie de Graziella Gerbot et l'envie d'une quarantaine de personnes (dont seulement une dizaine de parents d'élèves !), venues soutenir notre action, qui rappelons-le avait pour unique but d'aider au financement de la classe découverte de nos enfants. Nous remercions sincèrement tous les participants à cette matinée sportive qui fut, malgré tout, empreinte de bonne humeur



De journées pluvieuses en éclaircies, nous allons très vite arriver à la fin de l'année... et à la traditionnelle **Kermesse de l'école le mardi 01 juillet**, au cours de laquelle nous assisterons, fiers et émus, au spectacle préparé par les enfants et les enseignants. Ensuite, nous nous retrouverons tous pour échanger et partager autour d'animations ludiques et festives, un apéro et un repas convivial

Le Président Frédéric Bécuwé

LES ASSOCIATIONS

CLUB DE TENNIS

L'équipe homme a terminé son dernier match en coupe régionale le dimanche 18 à Donzac dans le Tarn et Garonne, nous devrions nous maintenir dans notre division. Les prochaines compétitions par équipes devraient avoir lieu au mois de décembre pour les femmes et les hommes.

Au niveau des tournois nous organisons un tournoi « multichance » le week-end du 7 et 8 juin pour les enfants de 8 ans . Cette rencontre permet aux enfants de commencer la compétition de façon ludique en étant sûr de jouer plusieurs matchs.

La semaine suivante, les 14 et 15 nous organisons notre premier tournoi adulte pour les dames en « mutlichance » également. Elles joueront ainsi plusieurs matchs dans un format réduit

Le Président Christophe Duthou



LES GRIBOUILLIS



En pleine préparation des cadeaux pour la fête des Mamans et des Papas..... Nous organisons notre sortie de fin d'année.

Cette année nous emmenerons les petits voir les marmottes à Argelès Gazost. et nous finirons l'année par un pique nique au complexe sportif en juin.

La Présidente , Mme Robert Christelle

Vous désirez des informations concernant les assistantes maternelles présentes dans le village, n'hésitez pas à consulter notre site internet: www.pouyastruc.fr. Vous aurez ainsi toutes leurs coordonnées.

LA GYM VOLONTAIRE DES RIVES DE L'ESTEUS

Les séances du lundi matin (de 9h à 10h) pour les seniors ont continué d'avoir du succès , puisqu'elles ont accueilli une quinzaine de participants en moyenne .

Ce cours animé par Anna Rouquette s'est déroulé en fonction des travaux à la salle Polyvalente , soit à la salle des associations, soit sur les gradins des tribunes .

Par contre ,les cours du Vendredi soir (18h à 20h) animés par Gilbert MIURA n'ont pas eu le succès escompté , malgré la grande qualité de l'animateur . Ce peu de participation nous fait douter de la poursuite de cette activité pour l'an prochain . Dommage ...

Etant donné le nombre d'adhérents, et surtout le nombre de cotisations, le renouvellement ou non de ce cours devra être décidé au cours de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera le 11 Juin à 19h à la Salle des Associations

La présidente Josette VILLACAMPA



COUP DE POUCE

Assemblée générale du 22 avril 2014:

Elle nous a permis de faire un point sur l'année écoulée (2012/2013) qui fut une belle réussite du point de vue de l'effectif : 83 enfants accueillis.

Pour les adultes, nos comédiens amateurs ont connu un vrai succès avec leur deuxième pièce et les 6 représentations qu'ils ont données.

Coté finances, l'assemblée générale a approuvé le compte de résultats de 2013 avec 36 506€ en charges et 36 195€ en produits.

Pour l'année en cours, l'absence d'une intervenante ne nous a pas permis d'accueillir autant d'enfants, mais ils sont quand même 73 à profiter de nos activités chaque semaine.

Le budget prévisionnel 2014 été approuvé par l'assemblée générale en équilibre en charges et produits pour 45 521€. Cet équilibre ne pourra être atteint que par une augmentation de nos recettes, elle se traduira à la rentrée prochaine par une hausse raisonnable des tarifs. Depuis le début de l'année, notre animatrice théâtre intervient dans les écoles de Tarbes. Enfin, nous proposeront régulièrement des animations.

L'assemblée générale a élu deux nouveaux membres au conseil d'administration de l'association, Mme Marie-Luce Le Gallès et M. Xavier Lesage.

Merci encore aux parents et aux élus présents qui nous ont encouragés à poursuivre notre action.

Journée théâtre

Elle aura lieu le 31 mai prochain à la salle polyvalente de Pouyastruc

11h30, spectacle théâtre des 3 ateliers d'enfants de Coup de Pouce

13h, Apéritif, repas

16h30, N'écoutez pas Mesdames de S. Guitry par la Cie Coup de Pouce

Pour vous, vos proches et vos amis, les réservations sont prises par mail :

coupdepouce.pouyastruc@orange.fr

Par les animatrices Coup de Pouce après les heures de soutien

Ou par téléphone au 06 16 07 34 52

jusqu'au 28 mai 2014 inclus

Tarifs : Repas + spectacle : 18€ (12€ pour les enfants de moins de 12 ans)

Spectacle : 10€ (6€ pour les enfants de moins de 12 ans)

Claude Hugounet



La troupe dans « Exercice de style »
en Juin 2013

LES BOUSSALOUS

La date de l'Assemblée Générale des Boussalous a été quelque peu décalée par rapport aux années précédentes, difficile à mettre en place de part l'indisponibilité des Membres du Bureau sur certaines dates.

Toutefois, elle a pu être planifiée. Elle s'est déroulée le samedi 12 avril à la salle des Associations de la commune. Étaient présents le Maire, mais également de nombreux adhérents. Le Bureau était satisfait de retrouver autant de monde à cette occasion.



Cela a permis de voir que le groupe était toujours aussi solidaire, autour d'une dynamique constante du Bureau. La bonne renommée de cette association nous fait avancée dans le bon sens, puisque de nouvelles têtes sont venues renforcer les Frelons. L'Assemblée Générale a permis d'évoquer les différentes activités effectuées en 2013 et en début 2014, avec notamment la sortie aux Pays De Galles au mois de mars pour aller assister au match des VI Nations qui opposait le Pays De Galles à l'Ecosse. Ce voyage a été parfaitement organisé. Cardiff a été visité sous toutes les coutures, un réel plaisir, dans un beau cadre ensoleillé.

Sur le plan sportif, il a été décidé de maintenir les entraînements chaque vendredi soir de 18h30 à 20h00, avant de nous retrouver autour d'une table pour dîner. Fin avril, nous participions au 3ème tournoi de Castelnau Magnoac où nous avons terminé second. Après cette bonne performance, la soirée s'est poursuivie autour de la traditionnelle 3ème mi-temps



Le samedi 28 juin 2014, se déroulera le 7ème tournoi des Boussalous à Pouyastruc. L'an passé, une quinzaine d'équipes avaient été invitées et douze avaient répondu présentes. Toutes ont été enchantées de l'après-midi passée sur le terrain, et de la soirée qui avait suivi, animée par les Fantaskes...

Cette année, plus de vingt équipes sont invitées. Notons que certaines équipes nous ont sollicité directement après avoir entendu parler de notre tournoi qui semble plaire à beaucoup de monde. De nombreuses équipes féminines seront présentes, mais également des mixtes, avec en première une équipe de Montpellier.

Nous espérons encore une fois que le challenge sera remporté car la soirée comptera du monde. L'ensemble des Boussalous fera en tout cas le maximum pour satisfaire ses invités.

Pour information, ce sont les filles du TPR qui remettront en jeu le traditionnel bouclier des Boussalous gagné l'an passé, tant convoité par les équipes qui se sont données le mot de le remporter à chaque tournoi.

Le Président **Bruno DUBIE**

EL DUENDE Y LOS BALDES

FLAMENCO
Pouyastruc
SAMEDI 14 JUIN 20H30

Salle
Polyvalente

1^{re} PARTIE :
Association El Duende BOURS
Association El Duende POUYASTRUC

Extrait : *Boulette, Tourdes des Pyrénées, Crêpes*

2^{de} PARTIE :
Compagnie Flamenca Los Baldes

Contact : 0640522838 ou 0771011259

Ne pas jeter sur la voie publique, Imprimé par nos soins.




Feria de l'Adour
SAMEDI 5 JUILLET

Bours Animations culturelles et sportives de 14h00 à 18h00
18h_MESSE FLAMENCA animée par El Bolina Y la Chorale la Joie de Vivre
19h30 Apéritif animé par les Majorettes de Lourdes et le groupe EM CIMA
20h 45: Paella Géante (sous réservations)

FLAMENCO
21h : Gala de Fin d'année de l'association EL Duende.
22h: Groupe de Gipsy Live

AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION « Rêves »
POUR JULES 5 ANS
Son rêve : FORT BOYARD

CONTACTS 06 40 52 28 38 ou 06 68 33 76 84



L'Association EL Duende Bours - Pouyastruc est composée de 80 membres de tous âges et de tous niveaux qui pratiquent la danse flamenco dans une ambiance conviviale, de partage et de plaisir. Cette association fondée en 2004 par le duo flamenco Los baldes, frère et sœur, ne cessent de se développer.

Des cours sont proposés aux enfants à partir de 4 ans le lundi soir de 18H à 19H à la salle des associations

Des cours pour adultes et adolescents existent également à Bours le mercredi, jeudi ou vendredi soir

Pour clôturer la saison, un spectacle est présenté le 14 juin à 20H30 à la salle polyvalente de Pouyastruc.

La manifestation du 5 juillet a pour but de récolter des fonds afin de réaliser le rêve d'un enfant gravement malade Jules 5 ans des hautes Pyrénées.

C'est tous ensemble main dans la main, dans un grand élan de solidarité que nous permettrons à Jules de réaliser son rêve: aller à Fort Boyard.

Los Baldès



Le 1^{ER} MAI FÊTE DU TRAVAIL.....

Parmi les plus Anciens, certains n'hésiteront pas sur la réponse, mais chez les plus jeunes (seulement certains) cette date représente un jour férié qui s'ajoute à d'autres.

Mais qu'en est-il exactement.... ? Histoire ou tradition..... ?

C'est l'histoire d'un fait authentique pour lequel une journée commémorative a été instaurée et que l'on peut désormais traduire comme une tradition pour que la mémoire des protagonistes puisse être transmise aux générations existantes et à venir.

A L'ORIGINE :

Le **24 octobre 1793**, lors de la lecture de son rapport à la Convention, Fabre d'Églantine* institue une journée pour la fête du travail qui est notifiée pour le 19 septembre de chaque année.

C'est Saint-Just**, dans les Institutions républicaines qui établit que les fêtes publiques auront lieu le 1^{er} de chaque mois. Donc la fête du travail se trouve calée le 1^{er} Pluviôse (soit le 20 ou 31 janvier actuel).

En **1848** la Constitution institue une fête du Travail dans les colonies afin d'essayer de faire disparaître les dégradations dues à l'esclavage. Cette date est fixée au 4 mars correspondant à l'abolition de l'esclavage en France et dans les colonies.

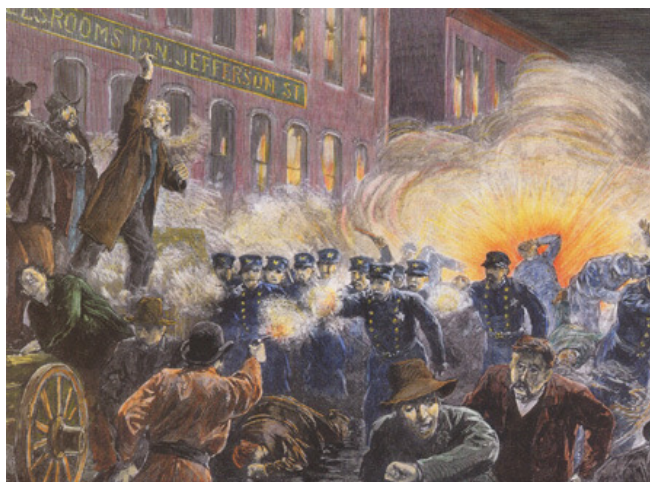
L'HISTOIRE :

C'est en **1886** qu'aux Etats-Unis éclatent d'importantes émeutes ouvrières pour réclamer la journée de travail à 8 heures par jour. Le samedi 1^{er} mai de cette année, à Chicago, les syndicats américains organisent une grève suivie de 400 000 salariés qui paralyse de nombreuses usines.

Le mouvement se poursuit et le 4 mai au cours d'une manifestation, une bombe est jetée sur les policiers qui ripostent.

Bilan : une dizaine de morts, dont 7 policiers. Suite à cela cinq anarchistes seront condamnés à mort.

En **1889**, le congrès international socialiste de Paris adopte le premier mai comme jour de revendication des travailleurs. Le congrès décide sur la proposition de



Révolution du 4 Mai 1886 à Chicago

Raymond Lavigne***, d'organiser une manifestation internationale à date fixe et pour que les ouvriers revendiquent la journée de travail de 8 heures.

Donc le 1^{er} mai est choisi, sachant qu'aux Etats-Unis, (l'**American Federation of Labor**) l'a adopté pour en faire le symbole de lutte à travers le monde et en mémoire des événements du 1^{er} mai à Chicago.

L'année suivante **1890** en France, les tracts qui appellent à manifester, à l'idée de cette journée fête du Travail est associée la revendication des 8 heures et cela, pour essayer de mobiliser plus de monde et faire jouer l'effet boule de neige dans les pays voisins.

LA TRADITION :

Dés **1890**, les manifestants arborent un triangle rouge qui est censé représenter le symbole de la triple revendication : 8 heures de travail, 8 heures de sommeil et 8 heures de loisirs. Ce triangle rouge sera peu à peu remplacé par une fleur d'égilantine.

C'est en **1907** que la **fleur d'égilantine** laissera la place au **brin de muguet** qui fera son retour. C'est une tradition qui remonte à l'époque de la Renaissance, lorsque Le Roi Charles IX en **1561** officialisa la manière de fêter le printemps en recevant lui même un brin de muguet un 1^{er} mai. (il semble que le muguet soit appelé également Lys des vallées, et les Celtes lui accordaient les vertus de porte bonheur) Certains botanistes semblent dire que le muguet est originaire du Japon....

...«HISTOIRE OU TRADITION »... ?

Charles IX décida à l'époque d'en offrir chaque année aux dames de la cour....la tradition naquit ainsi... !

Cette fleur fut le lien des rencontres amoureuses et longtemps en Europe furent organisés des « Bals du Muguet » où semble-t-il les parents n'avaient pas le droit de cité. Ainsi les jeunes filles de blanc vêtues étaient courtisées par les garçons qui pour plaire, portaient à leur boutonnière un brin de muguet.

En 1936, le 1^{er} mai s'impose comme un rendez vous et un jour de grève et c'est cette année qu'ont lieu les plus grandes manifestations qui contribuent à l'élection de la première coalition républicaine de centre gauche et le Front Populaire présidée par Léon Blum qui avec son gouvernement adopte les mesures historiques pour les travailleurs :

La semaine de **40 heures**, les deux semaines de congés payés et la reconnaissance du droit syndical.

Le 24 avril 1941 le gouvernement de Vichy désigne officiellement le 1^{er} mai comme la fête du travail pour tenter de rallier les ouvriers en faisant devenir ce jour chômé.

C'est finalement en **avril 1947** que le gouvernement de la Libération en fait une journée fériée et payée.

De nos jours la Fête du travail est commémorée par la plupart des pays d'Europe à l'exception de la Suisse et des Pays-Bas. L'Afrique du Sud, l'Amérique Latine, la Russie et le Japon célèbrent également le 1^{er} mai. Le Royaume-Uni le célèbre le 1^{er} lundi de chaque mois de mai.

Aux Etats-Unis le « Labor Day » est célébré le premier lundi de septembre et non en mai, cela en mémoire d'un autre épisode de la répression ouvrière.

***Fabre d'Eglantine** né en 1750 à Carcassonne il écrit des pièces de théâtre et compose des chansons

Comme « il pleut il pleut bergère » et très connu pour son engagement républicain, c'est lui qui donna les noms des mois du calendrier républicain. Il meurt à Paris à l'âge de 43ans condamné à mort suite à son arrestation le même jour que DANTON .

**** Louis Antoine de Saint Just** né en 1767 à Decize il meurt guillotiné le 10 thermidor an II (28 juillet 1794)

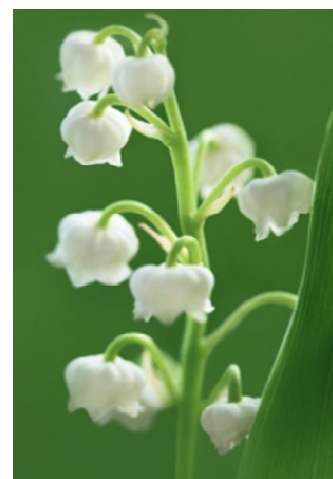
à Paris, est un homme politique français de la Révolution française, un des plus jeunes élus à la Convention nationale, membre du groupe des Montagnards, soutien indéfectible de Robespierre avec qui il est emporté dans sa chute du 9 thermidor.

D'une éloquence remarquée, il se distingue par l'intransigeance de ses principes prônant l'égalité et la vertu ainsi que par l'efficacité de ses missions au cours desquelles il redresse la situation de l'armée du Rhin et participe à la victoire des armées républicaines à Fleurus. Combattant politiquement les Girondins, les Hébertistes puis les Indulgents, il fait voter la confiscation des biens des ennemis de la République au profit des patriotes pauvres. Il est notamment l'inspirateur de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793.

*****Raymond Lavigne** né en 1851, à Bordeaux et mort dans la même commune en 1930, était un militant politique et syndicaliste. Il fut à l'origine de la création de syndicats clandestins, avant la loi de 1884. Il fut un des dirigeants de la Fédération nationale des syndicats. Disciple de Jules Guesde, il fut le secrétaire de la fédération girondine du Parti ouvrier français. Il se retire de la vie politique en 1902. Le 20 juillet 1889, la II^e Internationale socialiste, réunie à Paris pour le centenaire de la Révolution française et l'exposition universelle, décide, sur proposition de Raymond Lavigne, de faire de chaque 1^{er} mai une journée de manifestation avec pour objectif la réduction de la journée de travail à huit heures (soit 48 heures hebdomadaires, le dimanche seul étant chômé):

Malgré sa beauté le muguet **reste une plante très toxique**, il est donc recommandé de prendre des précautions avec les enfants.

Alain Ferrer (Certains renseignements sont issus d'ouvrages et de sites internet)



INFO PRATIQUE ET INFO TOUT COURT....

LE MYSTÈRE DES BOUTEILLES D'EAU !!!!!!!

Bien des personnes se sont demandées ce que pouvaient bien faire les bouteilles en plastique remplies d'eau posées au pied du mur de mon entrée.

Certes, j'aurais pu être victime d'un coup de chaleur ou de froid.....comme certains me l'on dit.....en riant, sachant que la plaisanterie est un esprit qui m'habite.

Mais la réponse est tout autre :

J'étais las de devoir ramasser ce que nos amis les chiens errants du quartier et d'ailleurs avaient pris la gentille manie et habitude de venir déposer devant l'entrée de notre garage ou juste entre les piliers du portail.

De ce fait il nous arrivait, en rentrant du travail ou de nos déplacements privés, de descendre du véhicule et de mettre le pied en plein milieu de "gentil" paquet sans obligatoirement le voir, (on ne peut avoir constamment les yeux rivés au sol surtout la nuit ou par mauvais temps); c'est donc souvent que nous rentrions une partie de ce colis pour le moins encombrant et nauséabond à l'intérieur du domicile.

Donc chaussures, intérieur de la maison ou du véhicule souillés.

Bien des fois, en allant à la boîte aux lettres ou pour accéder à l'auto, nous avons la joie suprême de devoir ôter de nos chaussures, la commission des Toutous pour première mission extérieure.....!

C'est un ami qui m'a rappelé ce procédé : mettre des bouteilles en plastique remplies d'eau en appui sur le bas des murs pour repousser ces aimables attentions de nos amis " Toutous ".

Le risque n'était pas énorme.....mais que de questions.....! Et pourquoi toutes ces bouteilles....? Cela sert à quoi ces bouteilles.....?

Rassurez vous, je n'ai pas l'intention de monter un point de ravitaillement minéral.....



Je vous confirme que cela fonctionne et que depuis 1an que j'ai mis en pratique ce procédé simple et écologique, je n'ai ramassé qu'une fois le dépôt canin d'un aventurier téméraire.

Après renseignements il semble que la lumière amplifiée par l'eau (effet loupe) dans la bouteille dérange et gêne la vision des chiens et chats.

Je me suis laissé également dire que l'eau enregistre les mouvements terrestre qui les transforme en ultrasons que chiens et chats ne supportent pas.

Voilà une information bénigne mais pour le moins efficace.....!

VOILÀ ENFIN LEVÉ LE MYSTÈRE DES BOUTEILLES D'EAU !!!!

Allez, si vous aussi avez des astuces, n'ayez crainte ni honte de nous les communiquer, et nous nous ferons un plaisir de les partager par le biais du bulletin.

A très bientôt

Alain FERRER

L'ECONOMIE CIRCULAIRE



C'est à la fin des années 70 qu'apparaît pour la première fois la notion de « Cradle to cradle » (du berceau au berceau) en opposition au modèle « du berceau

à la tombe » suivi par le circuit classique de l'industrie « extraire, produire, consommer, jeter » qui subit une dépendance accrue vis-à-vis des ressources non renouvelables.

Ce nouveau modèle mis à l'honneur par le Grenelle de l'environnement, propose, en se calquant sur le modèle du vivant, « de créer et recycler à l'infini ».

En effet, si aucune mesure n'est engagée, les coûts environnementaux de production d'eau, d'énergie, de métaux, de matières ou de nourriture, vont croître parallèlement : émissions de polluants et effets liés, croissance importante de la production des déchets, rupture de l'équilibre des écosystèmes touchés par la surconsommation de ressources.

Dès lors, il s'agit d'engager une transition vers un modèle économique circulaire : développer le recyclage, utiliser plus efficacement les ressources, allonger la durée de vie de la matière, promouvoir l'éco-conception de produits réutilisables et recyclables etc.

Ce sont ces enjeux qui ont conduit la Commission Européenne à inscrire le thème de l'économie circulaire dans sa feuille de route.

La question des ressources (épuisement, difficulté d'accès, sécurité des approvisionnements,...) n'est certes pas nouvelle mais elle est amplifiée par la hausse de la demande au niveau mondial.

En France, la masse totale de matières entrant dans le système économique s'est élevée à 1,46 milliard de tonnes en 2010, soit 22,5 tonnes par habitant et même jusqu'à 40 t/hab. si l'on tient compte des mouvements de matières inutilisées comme l'érosion ou les terres excavées lors des travaux de construction.

L'économie circulaire passe à la fois par la mise en place de nouveaux modes de conception, de production et de consommation



avec, en corollaire, le prolongement de la durée d'usage des produits, par la vente de l'usage plutôt que la possession de biens mais aussi par la réutilisation et le recyclage des produits et matériaux.

Il s'agira donc de travailler sur la question de l'obsolescence programmée et sur la réparabilité.



L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

L'obsolescence programmée est une stratégie visant à réduire la durée de vie d'un produit pour augmenter son taux de remplacement et provoquer un nouvel achat prématurément. Il existe de nombreux exemples emblématiques d'obsolescence programmée, et la plupart des équipements et objets du quotidien sont concernés.

Les produits d'Apple par exemple sont le symbole de cette obsolescence ; Dès 2005, Apple était visée par des actions collectives en justice (*class action*) aux Etats-Unis. Selon les associations de consommateurs, la batterie du célèbre baladeur ne tenait pas ses promesses d'autonomie et la batterie, soudée sur l'appareil, irrem-

HISTOIRE DU VILLAGE : SUR LES TRACES



LE MOULIN BANIER D'ANDOINS

Le moulin d'Andoins situé sur l'Arros au lieu-dit « Los Crabès », dépendant de la seigneurie de Castelvieilh appartenait à la baronnie d'Andoins, avec Lafitole, Collongues, Souyeaux, Bouilh Pereuilh, Marquerie .

Par son mariage avec Philibert de Gramont, Corisande possédait aussi plusieurs seigneuries de Bigorre dont les châteaux des Angles, Asté, et Séméac... .

Le 6 Juin 1596, pour aider Henri de Navarre à conquérir le royaume de France, elle vendit la seigneurie de Castelvieilh, Collongues, Souyeaux et Marquerie à son fermier Antoine de Begole . Le moulin fut racheté plus tard par le marquis de Lafitole.

Devenu roi, Henri IV , érigea Castelvieilh en Baronnie.

A la révolution les droits seigneuriaux sont abolis et le 14 Décembre 1793, le moulin fut racheté par 40 habitants de Castelvieilh .

Henri IV était un grand voyageur, et l'on retrouve sa trace sur les chemins des Hautes Pyrénées et dans plusieurs villages du département : Asté, Bagnères, Luz, Laruns ..., sur le chemin dit « d'Henri IV » entre autres , en réalité une ancienne voie romaine entre Bizanos et Lourdes .

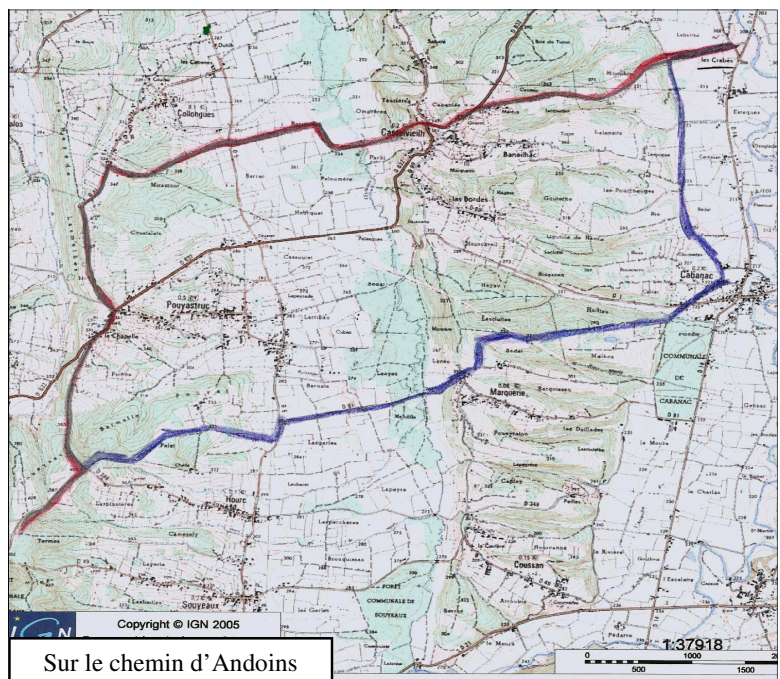
Mais il était aussi un grand séducteur et parmi ses innombrables maitresses, il en est une qui a énormément compté pour lui, son premier amour, la Belle Corisande, dont le nom est attaché à notre canton (Castelvieilh et Chelle).

Chaque fois qu'il gagnait une bataille, il la rejoignait , à Hagetmau , son principal lieu de résidence, mais aussi dans les Pyrénées, dans les différents châteaux des Gramont : Asté, Séméac (démoli en 1777), et aussi, au moulin d'Andoins, propriété de la comtesse .

Suivant la tradition, le futur Henri IV aurait emprunté un chemin (l'actuelle route n'existait pas) qui devait suivre un des parcours de randonnée de Pouyastruc : celui des crêtes venant de Séméac , passant par Barmalle, Collongues , Castelvieilh , Chelle .ou un chemin passant par Marquerie (voir la carte)

Si vous avez eu connaissance de cette légende, n'hésitez pas à nous en parler...

Les parcours supposés que suivait Henri de Navarre pour aller rencontrer la Belle Corisande au moulin d'Andoins



Sur le chemin d'Andoins

Diane d'Andoins, était son vrai nom , mais son goût pour les belles lettres, et en particulier pour le roman courtois lui fit choisir ce nom « Corisande » , l'héroïne d'Amadis de Gaule (coutume courante dans l'aristocratie). Elle s'intéressait aussi à la poésie et a noué une fidèle amitié avec Montaigne , avec qui elle analyse les sonnets de Ronsard et Du Bellay..

Née à Hagetmau en 1554, elle est l'unique fille de Paul d'Andoins .Issue d'une race illustre, égale en grandeur et en puissance à celle de Gramont, Diane d'Andoins, comtesse de Guiche , était la plus riche héritière du Béarn et de la Gascogne,

Mariée en 1567 , à l'âge de 12 ans à Philibert de Gramont, comte de Guiche (qui en a 15) , mort au combat en 1580 elle devient veuve à l'âge de 26 ans . Elle rencontre alors le futur Roi de France dont elle sera l'amante et l'amie malgré les infidélités du roi avec Gabrielle d'Estrée (entre autres) jusqu'à sa

UNE IDYLLE DANS LA TEMPETE DES GUERRES DE RELIGION

Les Gramont , par leurs possessions et leurs alliances se trouvaient au carrefour des deux royaumes de Navarre et de France, oscillant souvent entre les deux religions, jouant le rôle de médiateurs..

Alors que les Guerres de Religion font rage, le comte Philibert de Gramont trouve la mort le 7 août 1580 au cours d'un combat à La Fère. Sa veuve décide alors de s'installer dans son château d'Hagetmau où elle reçoit régulièrement Catherine de Bourbon, sœur du roi de Navarre. Elles deviennent amies, partageant le goût pour la poésie, la littérature, la musique. Leur amitié est d'autant plus forte que les deux femmes, en ces temps de conflits religieux, font abstraction de leurs convictions religieuses : Catherine étant protestante et Corisande catholique.

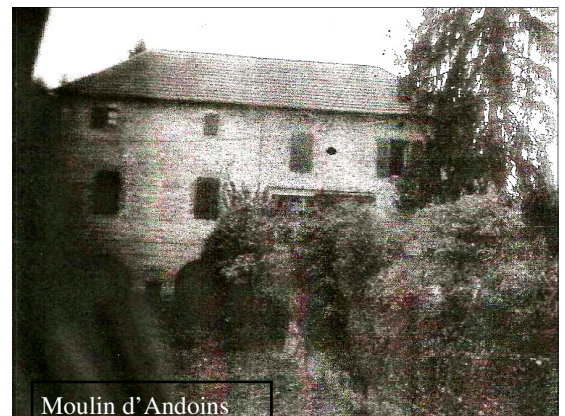
En 1582, Catherine invite son ami à Pau, où elle fait la connaissance d'Henri de Navarre . Les deux jeunes gens tombent éperdument amoureux

Diane d'Andoins , douée d'un grand sens politique a apporté à Henri de Navarre avant qu'il soit roi le réconfort de son amour de 1583 à 1590 puis de son amitié et de ses conseils, alimentés par une abondante correspondance .

Pendant les guerres de Ligue, elle vend pour lui ses diamants, une partie de ses possessions en BIGORRE et va jusqu'à lui envoyer des levées de Gascons, qu'elle enrôle à ses frais. Henri lui écrit avec son sang la promesse de l'épouser, mais il ne tient pas parole....

Annie CARRERE

LA BELLE CORISANDE



Moulin d'Andoins

Les moulins sous l'ancien régime , tout comme les fours ou les pressoirs , étaient soumis aux droits « banals » d'où leur nom de « baniers »: Ils étaient construits et entretenus par le seigneur et les habitants (serfs) étaient contraints de l'utiliser, contre paiement de surcroît. Ils constituaient donc une source de revenus non négligeables pour la noblesse .

- J-B H CAPEFIGUE : La belle Corisande et les galanteries du Béarnais

- Mais qui est la belle Corisande?:<http://webtab.ac-bordeaux.fr/college-arthez/index.php?id=6593>

<http://www.euskomedia.org/PDFAnt/riev/01/01302319.pdf>

MAIRIE

05.62.33.22.54

09.77.60.76.53

Fax: 05.62.33.25.26

Secrétaires:

Fabienne BALLESTA

Alexandra ABADIE

mairie-
pouyastruc@wanadoo.fr

Lundi : 9h à 11h - 16h à 18h

Mardi : 9h à 11h

Jeudi : 9h à 11h - 16h à 18h

Vendredi : 9h-11h

Permanences du maire:

Mardi : 17h30 - 19h

Tel de M. le Maire:

06.83.35.44.82

Autres jours : sur rendez-
vous

Marie Josiane BEDOURET

(Conseillère Générale)

05.62.96.50.02

07.86.18.45.17

Permanence à la mairie
Le Jeudi de 17h à 19h

LA POSTE

05.62.33.22.51

Directeur

M. MASSAT

(basé à Aureilhan)

De 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30

Fermée le Mercredi

Après-midi et

Le Samedi

CABINET MEDICAL

05.62.33.22.40

05.62.33.22.61

CABINET DEN- TAIRE

05.62.33.22.60

CABINET D'INFIRMIERES

05.62.33.22.46

CABINET KINESITHERAPIE

05.62.31.92.83

DÉCHETTERIE

Mardi, Jeudi
et Vendredi

De 14h à 18h

Mercredi Samedi

de 9h à 12h et

de 14h à 18h

BIBLIOTHÈQUE

05.62.33.67.39

Alexandra ABADIE

Mail : [bibliotheque-
pouyastruc@orange.fr](mailto:bibliotheque-pouyastruc@orange.fr)

Ouverture au public :

Lundi et Vendredi ;

De 16h à 18h et

Mercredi de 14h à 16h

Bibliothèque scolaire :

Jeudi de 11h à 12h et

De 14h à 17h

ECOLE

05.62.33.22.56

Directeur:

Pascal CHARRIER

ce.0650816J@ac-toulouse.fr

GENDARMERIE

05.62.33.25.18

Commandant de brigade :
Adjudant Daniel MAZOUNAVE

De 8h à 12h et de 14h à 18h
(horaires bureau)

Permanence téléphonique en
continu

de 12h à 14h et de 18h à 8h
appels dirigés sur Tournay ou
Tarbes

LA FRATERNELLE

Président:

Christian FORGUES

05.62.33.23.43

06.86.68.55.83

Trésorière

Rolande LARRAZABAL

05.62.33.23.04

06.83.41.87.48)

L'ADMR

Tel:05.62.33.29.70

Responsable :

Mme AGOSTA

Lundi et Mercredi de 9h à
12h

Jeudi : de 14h à 16h30

Permanence téléphonique:

Lundi, Mardi, Jeudi, Ven-
dredi

de 9h à 12h—de 14h à 17h